



Communiqué de presse

Après les sanctions arbitraires prononcées par la Rectrice de Poitiers contre quatre enseignants du lycée de Melle, c'est au tour de la Rectrice de l'Académie de Bordeaux de s'en prendre aux personnels qui participent à des mouvements sociaux. En effet trois enseignants du lycée Mauriac à Bordeaux ont reçu une lettre de la Rectrice afin de les informer qu'elle initiait une procédure disciplinaire contre eux suite à la mobilisation contre la passation des E3C il y a 9 mois.

Actuellement les professeurs s'efforcent de trouver les moyens adéquats leur permettant d'assurer une continuité pédagogique pour leurs élèves dans des conditions rendues difficiles par la pandémie. Ils ont besoin de la confiance de leur hiérarchie et pas d'une politique répressive vis à vis de celles et ceux qui osent continuer à porter des revendications.

Le SNES-FSU exprimer tout son soutien à ces collègues et demande l'abandon de toutes les poursuites à leur encontre.

Le SNES-FSU appelle tous les collègues disponibles à se rendre au rassemblement de soutien organisé avec SUD Education, CGT Educ'action, FO fnec-fp vendredi 27 novembre à partir de 9 h devant le rectorat de bordeaux.

Un préavis de grève a été déposé.

Bordeaux, le 26 novembre 2020